



Covid 19 Concept de protection, Association Sailcart

Statut : 26.03.2021

Base

- Les directives du OFSP (Office fédéral de la santé publique) s'appliquent.
- Seules les personnes en bonne santé sont autorisées à participer aux événements.
- Si des symptômes sont détectés chez les participants, ils seront renvoyés chez eux et les directives du gouvernement fédéral s'appliqueront.
- Chaque participant recevra le concept de protection avant l'événement et se verra rappeler les points les plus importants au début de l'événement.

Avant l'événement

- Les personnes particulièrement menacées par l'hypertension, les maladies respiratoires chroniques, le diabète, les maladies et les thérapies qui affaiblissent le système immunitaire, les maladies cardiovasculaires, le cancer, l'obésité de grade III doivent prendre des précautions appropriées (selon le OFSP).
- Le lavage et la désinfection des mains doivent être effectués avant le début de l'événement, après le passage aux toilettes, ainsi qu'avant et après les pauses prolongées.

Pendant l'événement

- La distance de 1,5m doit être respectée "briefing, réunion etc."
- Si la distance ne peut être respectée, un masque doit être porté.
- Dans la mesure du possible l'équipement de voile ne doit pas être échangé ou transmis aux autres.

Comportement en cas d'accident

- En tant que secouriste, suivez les directives générales de premiers secours et utilisez en plus un masque supplémentaire.

Dossier écrit des participants

- Les coordonnées de tous les participants sont enregistrées